MAPPE MONDE
71 2003.3

SYSTÉMOGÉNÈSE D'UN ESPACE DE PRODUCTION TRANSFRONTALIER : LE JURA HORLOGER

Alexandre Moine*

RÉSUMÉ. *L'organisation spatiale d'un territoire doit beaucoup à l'histoire. S'agissant d'un territoire transfrontalier, la situation est complexe, puisque les différentiels engendrés par la limite d'État pèsent encore sur son devenir. Il en reste une structuration, mais surtout des dynamiques empreintes des choix et des bifurcations antérieurs. En établissant un modèle conceptuel, nous allons remonter l'histoire de ce territoire et décrire la mise en place du système spatial actuel représenté par des modèles graphiques à l'aide de chorèmes.*

• DISCONTINUITÉ • HORLOGERIE • JURA • LIMITE • MODÈLE • SCHÉMA CONCEPTUEL • TERRITOIRE TRANSFRONTALIER

ABSTRACT. *The spatial organisation of a territory owes much to history. In the case of a cross-border territory, the situation is complex, since the differentials generated by the State boundary continue to impact its future. There is a structure, but, more importantly, dynamics underscored by previous choices and bypasses. We have established a conceptual model to trace the history of the territory and discribe the implementation of the current spatial system, represented by graphic models with the aid of choremes.*

• BOUNDARY • CLOCK-MAKING • CONCEPTUAL GRAPH • CROSS-BORDER TERRITORY • DISCONTINUITY • JURA • MODEL

RESUMEN. *La organización espacial de un territorio es muy ligada a su historia. Si se trata de un territorio transfronterizo, la situación es compleja, por el peso que representan para el futuro las diferencias ligadas a la frontera de un Estado. Se observa una estructuración, pero aún mas dinámicas marcadas por elecciones y bifurcaciones anteriores. Con la elaboración de un modelo conceptual, puede remontarse la historia de este territorio y describir el sistema espacial actual representado por modelos gráficos establecidos con la ayuda de coremas.*

• DISCONTINUIDAD • ESQUEMA CONCEPTUAL • FRONTERA • JURA • MODELO • RELOJERÍA • TERRITORIO TRANSFRONTERIZO

Implantation et développement de l'horlogerie dans le massif du Jura

L'organisation du massif du Jura franco-suisse trouve certainement son origine dans l'interaction entre les contraintes physiques liées à un espace montagnard et l'histoire nationale des deux États frontaliers, marquée par une série de migrations de personnes détentrices de savoir-faire horloger.

Nous nous trouvons en effet dans un milieu contraignant : le climat est rigoureux, marqué par de longs hivers froids, durant lesquels la neige limite les déplacements et rend impossibles les travaux aux champs ; les sols sont humides, argileux et reposent sur des roches calcaires ; la topographie est difficile avec des monts allongés couverts de forêts entre lesquels les vals favorisent l'installation des exploitations et les déplacements.

Comme l'illustre la première figure, c'est finalement une succession de migrations qui va porter dans les montagnes des techniques que l'on pensait plutôt réservées aux fabriques des villes. C'est en effet en 1530, à Blois, que le premier centre de production de montres élevées au rang d'objets d'art apparaît, autour des 200 maîtres-horlogers fournisseurs de François 1er. Très rapidement, des protestants fuyant les persécutions quittent ce lieu pour Genève où ils s'installent. À l'époque, l'industrie horlogère est une industrie de ville riche organisée autour d'artisans-horlogers complets. Cependant, deux phénomènes infléchissent sa diffusion vers les montagnes : les modes de production

* Maître de Conférences en géographie, THEMA UMR-6049 CNRS-Université de Franche-Comté, 32 rue Mégevand, 25030 Besançon Cedex, Tél. 03 81 66 54 96, fax : 03 81 66 53 55 - Mail : alexandre.moine@univ-fcomte.fr

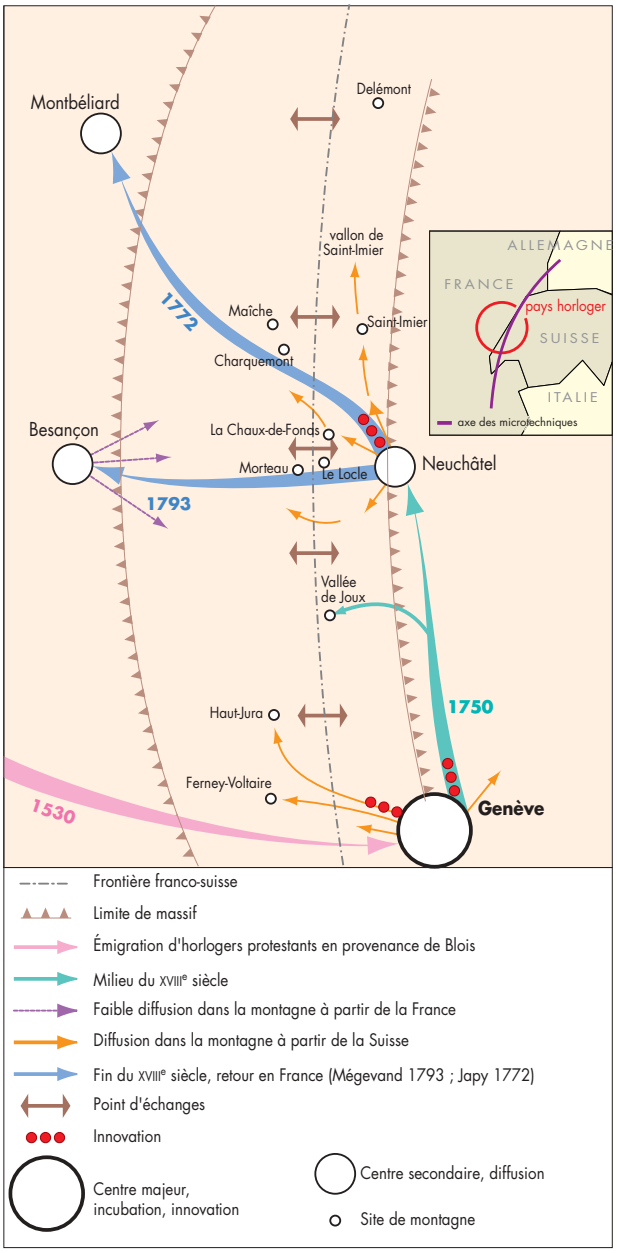

1. Diffusion de l'horlogerie vers et dans l'arc jurassien

tout d'abord, qui évoluent et laissent place à une multitude de sous-traitants qui restent hors de la ville ; l'intolérance religieuse ensuite, puisque ce sont des catholiques, suisses cette fois, qui, fuyant Genève et les foudres de Calvin, apportent avec eux les secrets d'une fabrication plus loin vers les montagnes du Jura. Au milieu du XVIIIe siècle, l'industrie horlogère suisse gagne les centres de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds, qui éclipsent la production lémanique dès la fin de ce siècle.

En 1772, un homme formé en Suisse, Japy, introduit en France des procédés de production industrielle à Beaucourt, dans le pays de Montbéliard. Après son apprentissage, il automatise les tâches concernant la fabrication des ébauches (1) jusque-là dégrossies à la main. Cette spécialisation dans les pièces détachées va perdurer — elle forme même une des premières fabriques — mais, sensible aux crises et dépendante de donneurs d'ordre, elle s'efface alors que l'industrie automobile connaît un grand développement. Une autre entrée se fait en France en 1770, dans le pays de Gex, à Ferney. Sous l'impulsion de Voltaire et de Lépine une manufacture de montres est créée, qui ne survivra pas à ses fondateurs.

En 1793, enfin, arrive à Besançon un groupe de 80 horlogers suisses, menés par L. Mégevand qui a d'abord quitté Genève, sa ville natale, pour s'installer à Neuchâtel où il a introduit une nouvelle forme de fabrication. Le canton appartenait alors au roi de Prusse, qui le chasse lorsqu'il prend conscience de ses sympathies pour les idées révolutionnaires qui se répandent en France. C'est donc dans la mouvance de l'horlogerie suisse et de son organisation que l'industrie horlogère naît dans les montagnes du Doubs, du val de Morteau jusqu'à Maîche, puis rayonne, à partir de Besançon, sur les campagnes environnantes, et faiblement vers la montagne.

Ensuite, ce ne sont pas les acteurs locaux de la zone montagneuse qui innovent en matière d'horlogerie : ils n'en ont ni la capacité financière ni la capacité technique. C'est en fait le changement socio-économique endogène (abandon du tissage à domicile, individualisme agraire), l'homogénéité sociale des campagnes montagnardes et une relative surpopulation locale qui favorisent l'adoption d'une activité nouvelle venue des centres du piémont suisse voisin et, dans une moindre mesure, du bas-pays français. Ainsi s'étend progressivement l'industrie horlogère par diffusion locale des savoir-faire et des connaissances. Les maigres rendements agricoles et la disponibilité de main-d'œuvre durant les longs mois d'hiver poussent dans un premier temps des paysans-éleveurs vers le double emploi, puis rapidement vers des emplois définitifs dans l'horlogerie. Encore fallait-il qu'ils sachent maîtriser certaines techniques, ce que leur permettait leur pratique ancienne de l'industrie du fer.

L'horlogerie détermine une organisation de l'espace transfrontalier

Le système s'organise bientôt autour de multiples fermes-ateliers (aux Gras, au Russey, aux Allemands) de faible

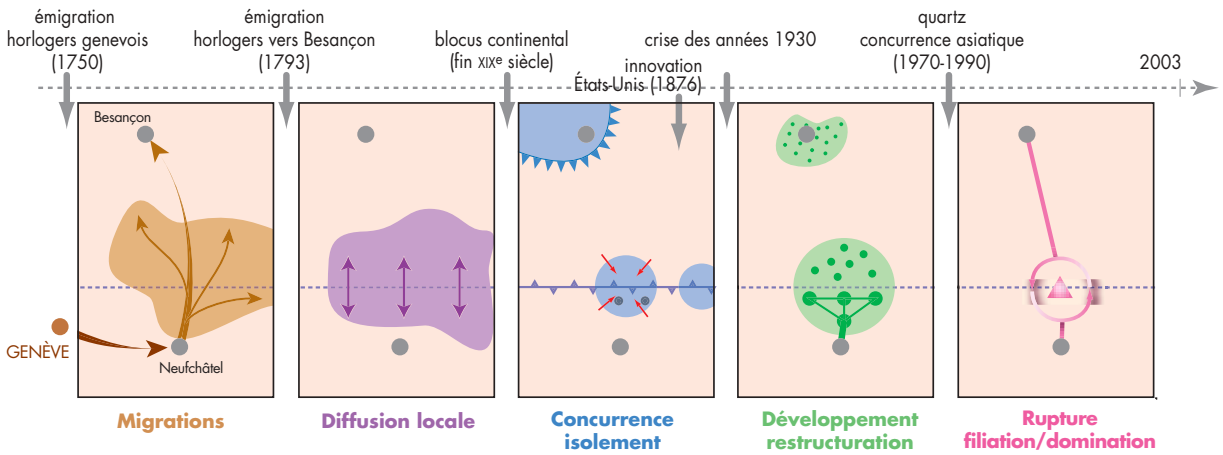

2. Les causes exogènes qui ont agi sur l'horlogerie transfrontalière

capacité d'investissement, sous-traitantes des établisseurs (2) qui se concentrent progressivement dans les villes horlogères du Locle, de La Chaux-de-Fonds en Suisse, puis de Maîche ou de Morteau en France. Aux premiers artisans-horlogers fabriquant tout eux-mêmes, de l'outillage aux composants de la montre, succède, dès le début du XIXe siècle, le procédé du fractionnement : l'horlogerie devient le fait de « spécialistes » concentrés sur la production d'un composant précis : ébauches, roues, cadrans, pierres, boîtes, etc.

L'horlogerie du Doubs est alors une activité rurale. En 1850, l'annuaire du Doubs établit que 79 % des ateliers sont situés dans la montagne et sur les hauts plateaux. L'impact sur la structuration du territoire est évidente : le système va maintenir jusqu'à cette époque une répartition de la population relativement homogène et qui s'accroît régulièrement. Puis on observe un mouvement de concentration autour de certains bourgs, beaucoup plus rapide et sensible en Suisse qu'en France. Citons notamment la vallée de Joux, où se sont implantées des fabriques en provenance de Genève, qui devient beaucoup plus peuplée que sa voisine française où l'agriculture prédomine ; Le Locle et La Chaux-de-Fonds font cependant figure de métropole de l'horlogerie, face aux plateaux français encore peu habités de Maîche et du Russey (où à partir de 1850 la population est en forte hausse).

D'abord uniforme en relation avec les modes de production très atomisés, la croissance de la population se porte donc peu à peu sur les principaux bourgs de Morteau, Villers-le-Lac, Le Russsey, Damprichard et Maîche où se concentrent les fabriques, tandis que les échanges se multiplient entre les deux pays. Les entreprises suisses et françaises se livrent une concurrence sans merci, soutenue par leurs États respectifs qui tentent de protéger les marchés en contingentant les importations. Néanmoins de nombreux mouvements et boîtiers « passent sous les sapins » pour être montés, estampillés d'un côté ou de l'autre de la frontière suivant les occasions du moment. Côté français, la zone horlogère est adossée à la frontière et ne s'étend guère vers l'intérieur du pays ; la capitale bisontine qui, aux yeux de l'État, doit être développée, entretient de moins en moins de rapports avec le Haut-Doubs horloger, isolé et soupçonné de ne s'adonner qu'à la contrebande. Ainsi commence à se forger un système dominant-dominé, l'industrie horlogère française demeurant une filiale de l'industrie suisse.

Des choix décisifs qui ont forgé les rapports dominant-dominé actuels

On peut clairement identifier deux point de rupture technologique entre la partie française et la partie suisse, deux choix décisifs liés à la fois à la manière de produire et à la spécialisation de la production.

À l'Exposition universelle de Philadelphie en 1877, tout d'abord, on constate que les horlogers américains ont réussi à automatiser une partie de la production. Les Suisses comprennent vite qu'il faut suivre cette orientation, dès la fin du XIXe siècle. Les Franc-comtois prennent du retard et conservent le système des « établisseurs » alors que la fabrication complète de la montre par procédé mécanique est à

l'œuvre. C'est la fin de l'image de l'horloger-artisan, et l'avènement de l'usine. En fait, à la veille de la seconde guerre mondiale, l'industrie horlogère comtoise dépend à 70 % de l'étranger pour les fournitures de base, la Suisse a conquis son indépendance par rapport à la France et jouit d'une avance technologique appréciable.

Au début des années 1960, la production des deux pays repose toujours structurellement sur un grand nombre d'entreprises, regroupées autour des principaux bourgs et petites villes, notamment Morteau, Charquemont, Le Russey et Maîche, ou La Chaux-de-Fonds et Le Locle en Suisse. C'est la localisation des capitaux qui explique ce mouvement, à l'origine d'un peuplement discontinu, centré sur les principaux points de passage en France, plus largement réparti en Suisse.

Le deuxième point de rupture se situe autour des années 1970. La domination de l'horlogerie suisse sur l'horlogerie française s'accentue avec la mise au point des montres électriques puis avec la généralisation du quartz et la montée en puissance de la concurrence asiatique et américaine par cet intermédiaire. L'évolution de part et d'autre de la frontière est en effet radicalement différente, les deux systèmes de production réagissant de manière différente par rapport à la modification de leur environnement.

Côté français, une partie de l'industrie horlogère disparaît par manque de cohésion face à de nécessaires restructurations destinées à intégrer le mouvement électrique tout d'abord, puis la technique du quartz. Le caractère conflictuel des relations interprofessionnelles, l'individualisme des stratégies de multiples entreprises disséminées et faiblement fédérées, nuisent à la mise en place d'une démarche concertée. Par ailleurs les microtechniques émergent, mais dans un cadre de sous-traitance et de dépendance vis-à-vis de grands groupes nationaux ou internationaux.

Côté suisse, par contre, les dispositions cartellaires précoces, issues de la dépression du début des années 1930, confèrent une cohésion remarquable aux entreprises, limitant la concurrence interne, rationalisant la production et permettant une réponse coordonnée face à la montée de la concurrence extérieure. La mise en place du quartz déclenche de profondes restructurations, que soutiennent les banques et qu'organise la Société suisse de micro-électronique et d'horlogerie (SMH). On entre alors dans un processus de rupture-filiation marqué par l'émergence et le développement d'une industrie des microtechniques.

La structuration spatiale de l'espace de production a joué un rôle négatif côté français puisque la dispersion des entreprises n'a pas été surmontée par des organismes fédérateurs. Il en résulte une forte diminution du nombre des entreprises, doublée d'un renforcement de la sous-traitance, tandis qu'en Suisse les entreprises concentrent et rationalisent, accroissant leurs parts de marché et parfois leurs effectifs. Les entreprises horlogères suisses représentent 90 000 personnes en 1970, moins de 25 000 au milieu des années 1980 mais actuellement près de 30 000, dont une part sont des travailleurs frontaliers français. Comparativement en France, les effectifs sont tombés de 14 000 dans les années 1970 à 8 000 dans les années 1980 pour s'établir à environ 6 000 actuellement. Néanmoins, une formation de qualité demeure en France, qui profite progressivement à la Suisse, paradoxalement victime d'une relative désaffection des jeunes pour les filières techniques et particulièrement horlogères, alors que les emplois proposés augmentent. Entreprises de sous-traitance et main-d'œuvre qualifiée en France, entreprises et niches spécialisées en Suisse déclenchent de multiples mouvements autour de la frontière.

Un espace transfrontalier dissymétrique structuré autour de multiples flux

Il résulte de cette longue évolution un espace transfrontalier largement dissymétrique, au sein duquel apparaissent de multiples flux, à la fois causes et conséquences du fonctionnement concurrentiel de deux territoires. On a ainsi perçu les points d'ancrage, finalement communs aux deux pays (relief, climat, isolement, savoir-faire), les points d'entrée de l'innovation en relation avec les aléas politiques internationaux, et enfin les points de rupture dans leurs trajectoires. Le résultat est celui d'un territoire dont la structuration dépend étroitement de la présence de la frontière, barrière institutionnelle organisant les dynamiques spatiales (concentrations, flux, gradients et finalement les dynamiques de population). Ainsi apparaissent :

• des flux transfrontaliers de pièces horlogères ; le partenariat de la Franche-Comté avec des entreprises suisses concerne principalement les cantons où le secteur des microtechniques et plus particulièrement celui de l'horlogerie est implanté, révélant les liens étroits qui se sont noués autour du travail à façon ; les pièces sont conçues en Suisse, usinées en France et définitivement assemblées en Suisse pour produire des mécanismes estampillés *Swiss made* ;

• de récents flux transfrontaliers de main-d'œuvre, qui traduisent un déséquilibre fonctionnel entre système de formation et de production ;

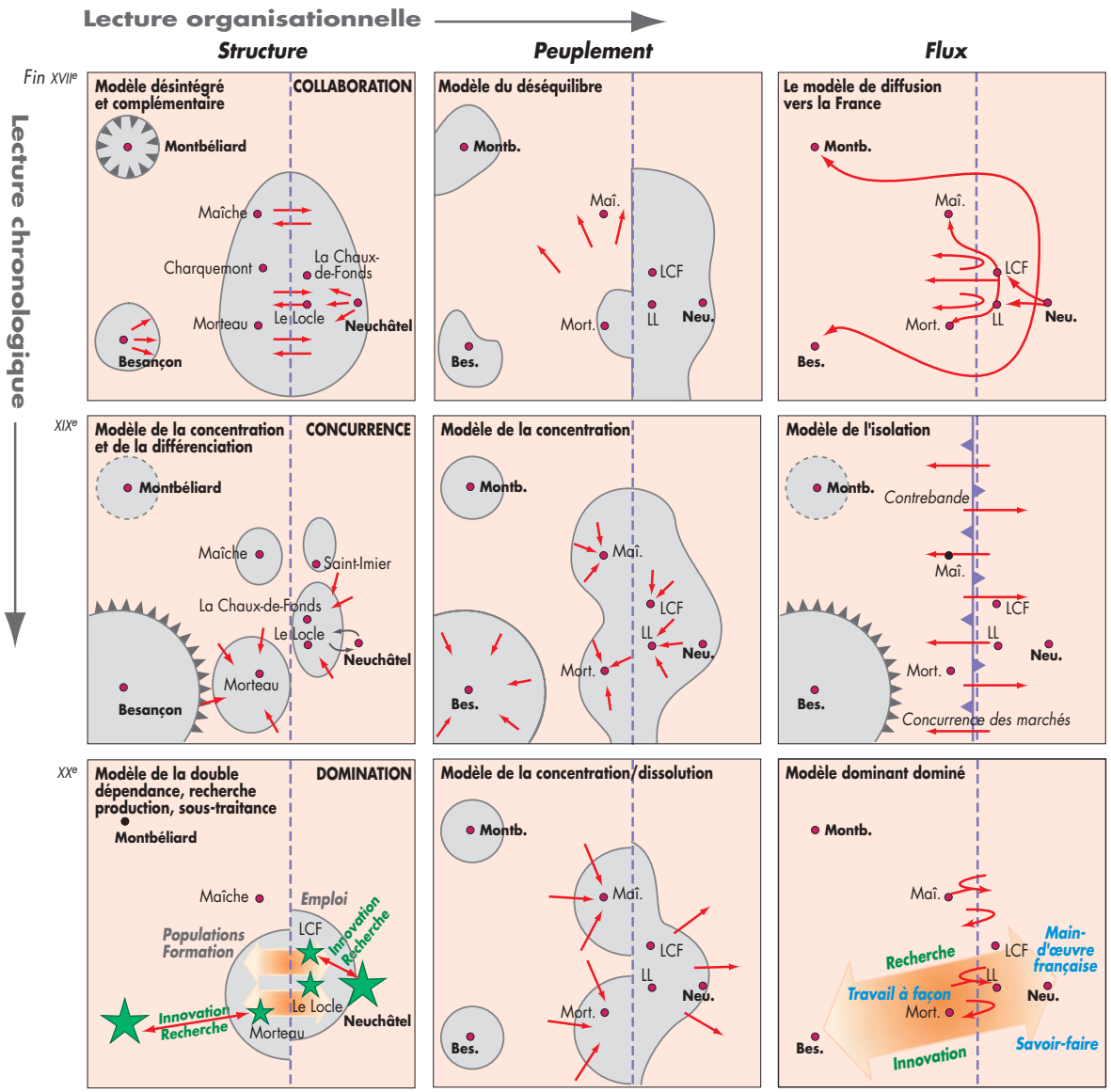

3. Une lente structuration de l'espace franco-suisse

• des concentrations de main-d'œuvre autour des points de franchissement frontaliers en France, en relation avec le développement des emplois frontaliers en Suisse ;
• des concentrations d'entreprises autour des points de franchissement afin de bénéficier de la main-d'œuvre française, en Suisse ;
• un gradient de la structure par âge de la population, fonction de la distance à la frontière, inversé entre la France et la Suisse, induit par la présence des travailleurs frontaliers ;
• des dynamiques de population très différenciées, puisque la partie française maintient sa population alors qu'en Suisse elle s'érode ;
• une organisation similaire entre France et Suisse où les centres de recherche se situent en piémont et les centres de production en altitude.

Notons que nous n'avons jamais évoqué le rôle des infrastructures de transport dans le développement de l'horlogerie. En effet, il apparaît clairement que, dans un premier temps, celle-ci ne s'est pas développée en fonction des axes de circulation, le mode d'échange des pièces de petite taille ne nécessitant pas d'aménagements lourds. Cependant, progressivement, la qualité des infrastructures est devenue un atout, notamment pour les déplacements

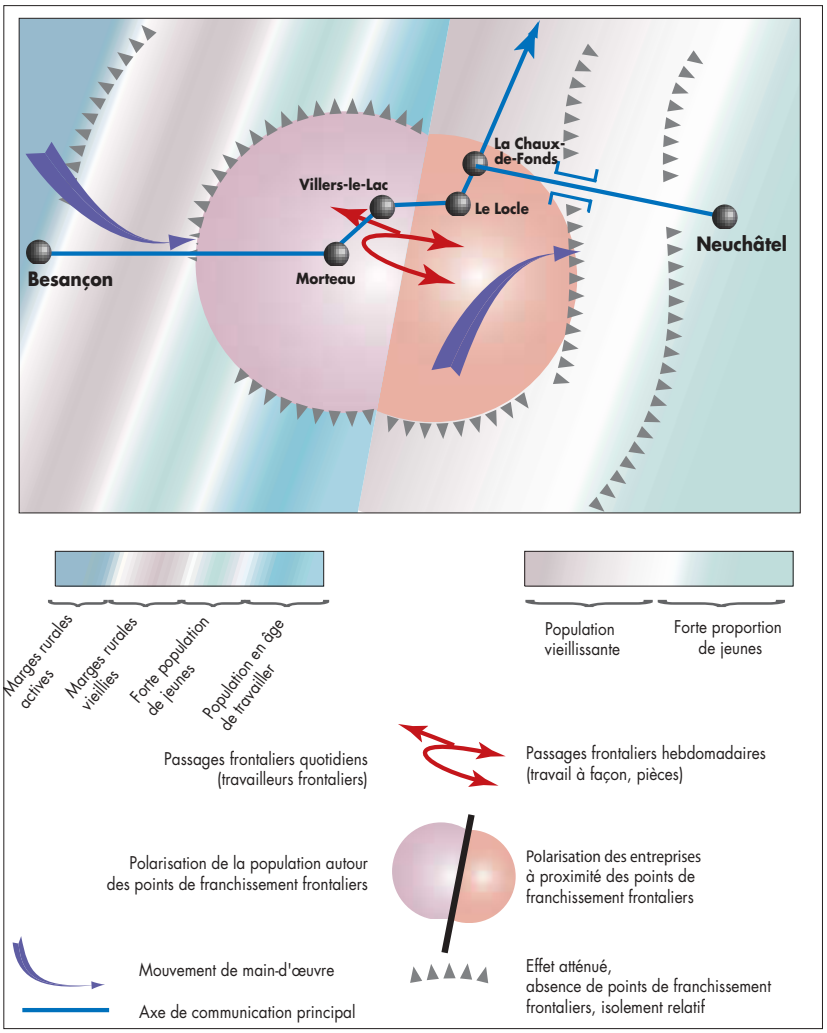

4. Un espace transfrontalier dissymétrique mais très complémentaire

frontaliers, ainsi que pour lier les centres de recherche et les centres de production.

À l'heure actuelle, les Français sont de retour dans l'horlogerie, mais en Suisse, et sous l'angle des grands groupes. En effet, Cartier (3) crée 700 emplois en Suisse, à 5 km de la frontière (Crêt du Locle), tandis que LVMH s'empare de Tag Heuer, d'Ebel et de Zenith. Les emplois continuent donc de se concentrer en Suisse, où la production horlogère bénéficie d'une image de marque à son plus haut, tandis que la France est contrainte à la sous-traitance. De choix en prises de décisions, d'adaptations en innovations, les deux versants industriels d'une frontière pourtant organisés durant un temps sur des modèles proches, ont fortement divergé, tout en restant intimement liés dans leur devenir.

La structuration originale du territoire découle donc à la fois de choix et d'opportunités, qui ont orienté le développement de l'horlogerie dans la montagne jurassienne, et les multiples flux actuels qui se sont progressivement constitués.

(1) Pièces élémentaires qui composent une montre.

(2) L'établisseur assemble les différentes pièces qui composent une montre pour en faire un produit fini.

(3) Il est vrai maintenant au groupe suisse Richemont…

Bibliographie

Bulletin de l'association nationale des collectionneurs et amateurs d'horlogerie ancienne, n° 58, 1990. « Histoire de l'industrie horlogère », L. Trincano, p. 46-54.

CHEVALIER M., 1961. « Tableau industriel de la Franche-Comté », *Cahiers de Géographie de Besançon*, *Annales Littéraires de l'Université de Besançon*. Paris : Les Belles Lettres, p. 52-59.

CHEVAILLER J.-C., GILLON P., 1995. « Les dynamiques économiques et spatiales dans l'Arc jurassien », *in* LERESCHE J.-P. et LÉVY R., dir., *La Suisse et la coopération transfrontalière : repli ou redéploiement ?*. Zurich : Seismo.

DAVEAU S., 1954. *Les Régions frontalières de la montagne jurassienne. Étude de géographie humaine*. Trévoux : J. Patissier.

FALLET B., SCHULER M., 1996. *Atlas jurassien, appui à la coopération transfrontalière*. Grenoble : Éd. Cemagref.

LASSUS F., 1980. *Métallurgistes comtois du XVIIIe au XIXe siècle, les Rochets. Étude sociale d'une famille de maîtres de forges et d'ouvriers-forgerons*. Besançon : Université de Franche-Comté, thèse de 3e cycle, histoire.

LIOGER R., BARBE N., 1999. *Les Industries jurassiennes : savoir-faire et coopération*. Berne : P. Lang, p. 15-59.

MARCHAND J.-P., 1986. « Contraintes physiques et géographiques régionales », *L'Espace géographique*, n° 4, p. 278-282.

PFISTER M., LECHOT G., LECOQ B., 1995. « Horlogerie franco-suisse : des trajectoires divergentes », *in* CREVOISIER O. et MAILLAT D., dir., *Quel développement pour l'arc jurassien ?*. Neuchâtel : IRER.

MAILLAT D., NEMETI F., PFISTER M., SIVIERO A., 1993, *L'Industrie microtechnique en Suisse*. Neuchâtel : Université de Neuchâtel, IRER, EDES.